

Le Mag

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

11
printemps
2 0 2 3

Le magazine de **votre** communauté de communes

Près de chez vous

Des actions pour
l'éducation artistique
et culturelle

L'interview

Stéphanie Douillard,
incubatrice du changement
sur le plateau de Millevaches

Destination Haute-Corrèze

Au cœur du barrage
de Bort-les-Orgues

À la Une

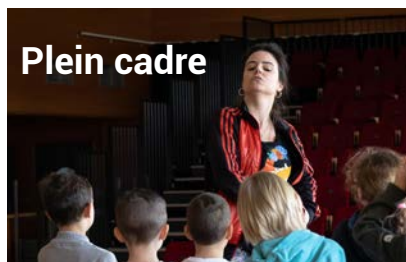
Préserver notre paradis environnemental

www.hautecorrezecommunauté.fr





En bref



Plein cadre



Ils font bouger la Haute-Corrèze



Préserver notre paradis environnemental



Destination Haute-Corrèze



Près de chez vous

En bref 04

Accompagner les usagers pour les autorisations du droit des sols
Un projet de panneaux photovoltaïques à Thalamy

Ils font bouger la Haute-Corrèze 06

Biocoop à Mestes
Restaurant La Place à Saint-Angel
Une secrétaire indépendante à Magnat-l'Étrange
Un centre de vacances à Meymac

À la Une : préserver notre paradis environnemental 08

Le bon déchet, c'est celui qu'on ne produit pas
Les réponses à vos questions sur les nouvelles consignes de tri
L'occasion de passer tous au compost
Comment diminuer sa consommation énergétique ?
Ces petits gestes qui peuvent rapporter gros
Bouger sans ma voiture : quelles alternatives ?

L'interview 16

Stéphanie Douillard, incubatrice du changement

Près de chez vous 18

Allumer des étoiles dans les yeux et le cœur des enfants

Plein cadre 20

L'éducation artistique et culturelle

Destination Haute-Corrèze 22

Au cœur du barrage de Bort-les-Orgues

Contacts 23

Travailler à la promotion de notre territoire pour attirer les 3 000 actifs identifiés par la gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale, nous l'avons fait en lançant la marque "Je suis Haute-Corrèze" et son groupe d'ambassadeurs.

Parmi ces nouveaux actifs qui viennent s'installer, le territoire a accueilli dernièrement une anthropologue. Vous pourrez lire son portrait pour en apprendre davantage sur ses projets et son métier.

Accueillir des actifs, c'est également s'assurer que le paradis environnemental dans lequel nous vivons apporte toujours la qualité de vie qu'apprécient tant nos habitants. Pour cela, nous devons nous adapter. Nous adapter, pour préparer l'avenir et réduire notre impact sur l'environnement et préserver les ressources naturelles.

Vous découvrirez donc dans le dossier comment changer sa façon de trier pour réduire les déchets. Les premières actions test pour se déplacer autrement suite au diagnostic mobilité ainsi que les aides proposées, pour la rénovation de l'habitat, afin de lutter contre la déperdition énergétique dans les logements.

Pour continuer sur le sujet de l'énergie, nous vous invitons à découvrir le barrage de Bort-les-Orgues. Cet ouvrage hydraulique situé sur la Dordogne et achevé en 1952 a pour objectif principal la production d'énergie hydroélectrique.

Enfin, nous terminerons par une note culturelle avec les animations du contrat territorial éducatif et culturel qui vise à favoriser l'accès des enfants et des jeunes à l'art et à la culture.

Pierre Chevalier
Président de
Haute-Corrèze Communauté

Le Mag HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Direction

23 parc d'activité
du Bois Saint Michel
19200 Ussel
T. 05 55 95 35 38
contact
@hautecorreze
communaute.fr

**Directeur
de la publication**
Pierre Chevalier

**Directrice générale
des services**
Célia Escurat

Rédaction

**Directrice
de la communication**
Cindy Prieto

Rédacteurs
Marion Barreau
Marie Bioud
Sophie Bonnelie
Sandrine Di Fruscia
Louis Dupron
Lise Merveillie

Administration

**Création graphique
Maquette**
Julien Trezeux

Impression
Maugein Imprimeurs
Tirage de ce numéro :
17 335 exemplaires



Distribution

Mediapost

Crédit photo
Adobe Stock
Haute-Corrèze
Communauté

**Dépôt légal
à parution**
ISSN 2679-7046



Instruction des autorisations du droit des sols

Accompagner les usagers dans leurs projets

Depuis le 19 décembre 2022, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) régit les règles d'urbanisme sur les 70 communes de Haute-Corrèze Communauté (la commune de Bugeat étant sortie du périmètre au 1^{er} janvier 2023). En parallèle, pour pallier le désengagement progressif de l'État, Haute-Corrèze Communauté a créé un service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols (IADS) auquel ont souscrit 61 communes. Explications sur le rôle de chacun dans ce processus.

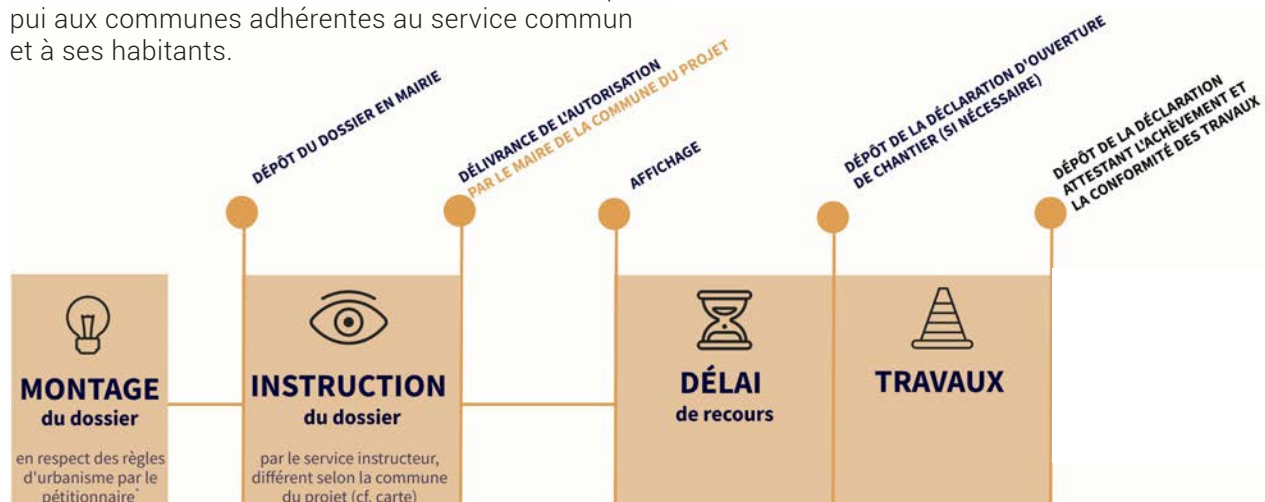
Lorsque vous projetez des travaux, il convient de vous assurer que ceux-ci sont soumis ou non à autorisation avant de les entreprendre. En fonction de la nature de votre projet, de sa taille, de sa localisation, l'autorisation à demander ne sera pas la même.



Votre interlocuteur privilégié ? La mairie du lieu d'implantation de votre projet. C'est elle qui pourra vous orienter et solliciter le service instructeur pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet : conseils préalables, explications des procédures...

Une fois votre projet abouti, le dossier d'instruction (Cerfa, plans, notes explicatives...) est à remettre à votre mairie qui le transmettra au service instructeur concerné. **Ce dernier analyse le projet au regard des règles d'urbanisme en vigueur et évalue sa conformité.** Il rend ensuite un avis au maire de votre commune qui **autorise ou non votre projet et signe les différents actes administratifs associés.** Le service instructeur de HCC intervient ainsi en appui aux communes adhérentes au service commun et à ses habitants.

instruction
par HCC



Chronologie d'une demande d'urbanisme et du rôle de chaque partie



Développement des énergies renouvelables Du photovoltaïque à Thalamy...

Haute-Corrèze-Communauté a un rôle de planification de la transition énergétique sur le territoire. Mais au-delà du simple accompagnement des projets de production d'énergies renouvelables, l'intercommunalité porte également son propre projet de centrale photovoltaïque.

Elle a signé un partenariat avec le développeur EDF Renouvelables qui réalise les études de faisabilité et portera les investissements et l'exploitation du site sur 30 ans. La centrale sera installée sur le délaissé d'aérodrome d'Ussel-Thalamy et sur l'ancien circuit de course sur terre attenant. Le site étant déjà artificialisé, il permet de produire de l'électricité renou-

velable sans conflit d'usage avec des terres agricoles, forestières, ou naturelles. Par ailleurs, le positionnement sur des parcelles communautaires permettra d'entrevoir des recettes à long terme et de faire bénéficier des retombées économiques au territoire.

Le plan d'implantation est en cours de révision pour s'adapter aux enjeux du site avec pour ambition le dépôt de la demande de permis de construire pour mai 2023. Les modalités de mises en œuvre seront étudiées d'ici 2024 pour une mise en production attendue début 2026. Ce projet devrait assurer la production de 6 % de la consommation électrique du territoire.

... et au siège de Haute-Corrèze Communauté

Depuis novembre 2021, deux ombrières sont installées sur le parking du siège administratif. Équipées de 90 panneaux photovoltaïques, elles permettent de rendre le bâtiment autonome en électricité la journée et d'alimenter deux bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

L'énergie photovoltaïque génère déjà 31 GWh par an sur notre territoire ce qui représente 3 % de la production locale d'énergies renouvelables. À l'occasion de l'agrandissement du parking du siège, un projet d'installation de panneaux photovoltaïques a vu le jour afin de rendre le bâtiment administratif autonome en électricité.

Ce projet global (parking + ombrières) d'un montant de 186 296 € HT a été financé par l'État à raison de 43 000 € au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et de 48 165,19 € au titre de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux). Le conseil départemental de la Corrèze a apporté un soutien de 37 827 €.

En 2021, les ombrières ont produit 49,9 MWh, ce qui a permis de réduire de 4 tonnes notre impact environnemental et de générer une économie financière de près de 11 000 € sur les dépenses énergétiques.





Les acteurs du territoire soutenus par Haute-Corrèze Communauté

Ils font bouger la Haute-Corrèze

Biocoop à Mestes

Manger bio et bon



Le 27 janvier, Sylvie Picandet a repris l'épicerie Grains de sel pour la transformer en magasin Biocoop.

Sylvie Picandet est une entrepreneuse dans l'âme. Après avoir ouvert un magasin de prêt-à-porter puis une affaire dans la menuiserie, l'épidémie de Covid-19 a semé l'idée d'une nouvelle aventure : permettre à chacun de manger bio et local. Elle s'installe alors à Bort-les-Orgues et devient porteuse de projet pour Biocoop à Ussel. Récemment diplômée en assistance de direction, elle est accompagnée de A à Z par le groupe. *"J'ai fait une formation inhérente aux porteurs de projet Biocoop sur tout ce qui est lié à l'activité d'une entreprise : gestion, ressources humaines, etc. Et pour ne pas perdre mes acquis, j'ai travaillé neuf mois à la*

Biocoop de Tulle."

En juillet dernier, elle apprend la mise en vente du fond de commerce de l'ancienne épicerie et ajuste son projet initial avec l'aide du Poléco pour proposer une alternative au modèle de commercialisation de la bio : une petite boutique en zone rurale plutôt qu'un grand magasin dans une ville. Le pari est gagné, Biocoop valide la proposition et le magasin s'ouvre dans la foulée en janvier dernier. Les premiers retours clients sont positifs et les objectifs sont clairs : *"Trouver des producteurs bio et locaux, dans un rayon de 150 kilomètres à vol d'oiseau"*.

Biocoop

Grande rue de la Serre, 19200 Mestes
06.76.18.30.13

Ouverture du restaurant La Place à Saint-Angel

Un lieu convivial pour revitaliser la commune

Un tout nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes à Saint-Angel.

En ouvrant cet établissement, Charles Hugueny, le responsable, a pour objectif premier de revitaliser le village familial où il passait ses vacances durant son enfance : *"Mon but est de créer un lieu de vie convivial où les gens peuvent se rencontrer et échanger"*. Dans ce restaurant, tout est fait maison : *"Je n'ai qu'une seule boîte de conserve dans mon établissement, c'est*

un bocal de cornichons". Charles Hugueny privilégie les réseaux courts en s'approvisionnant exclusivement auprès des producteurs locaux. Ce qui compte pour lui, ce sont bien sûr les clients mais aussi ses collaborateurs. Avec un total de sept salariés, il privilégie le bien-être au travail en investissant dans du matériel qui permet d'automatiser les tâches en cuisine. Avec le soutien et l'accompagnement du Poléco et en proposant un service convivial et chaleureux, Charles Hu-

gueny compte donc bien gagner la satisfaction de sa clientèle et redonner de la vie à sa commune.



Restaurant La Place 19 Saint-Angel
4 Rue Neuve, Place de la Mairie
06.77.59.55.33



Une secrétaire indépendante à Magnat-l'Étrange

De l'aide dans la gestion de votre entreprise

Élodie Merdefroid s'est installée à son compte en tant que secrétaire commerciale à Magnat-l'Étrange en 2022.

Originaire de Magnat-l'Étrange et attachée à la Haute-Corrèze, Élodie Merdefroid a choisi de rester sur ce territoire qu'elle aime tant pour fonder Adm & Co. *"Ici, on a la chance d'habiter à la campagne, on a une dynamique d'entreprises qui est quand même aussi importante. Donc pour moi, c'est important de faire vivre ce territoire et de le faire connaître."* Après avoir travaillé treize ans dans le secteur des assurances, elle décide de s'installer à son compte. Elle commence ses démarches

d'installation en 2021 avec le soutien et l'accompagnement du Poléco pour le montage des dossiers de financement et la mise en relation avec les organismes économiques du territoire. C'est ainsi qu'elle a aussi pu bénéficier de l'appui de la chambre des métiers et de l'artisanat qui l'a aidée dans sa formation. C'est donc en janvier 2022 qu'elle lance officiellement son activité. *"Je fais tout ce qui touche au travail administratif et commercial suivant les besoins des entreprises. Je travaille auprès des particuliers, dans des entreprises et aussi pour des exploitants agricoles."* À l'avenir, elle compte développer sa clientèle régulière tout en continuant de promouvoir le tissu



économique et la qualité de la vie en Haute-Corrèze.

Adm & Co
20 route de Beissat
23260 Magnat-l'Étrange
06.35.93.33.02

Un centre de vacances à Meymac

Plus de 1 000 enfants accueillis chaque année depuis l'ouverture !



Cela fait maintenant 37 ans que Gérard Glynn gère le centre de vacances "Glynns at Club Corrèze" situé à Meymac.

Arrivé en 1984 en Haute-Corrèze, Gérard Glynn est tombé immédiatement amoureux des lieux. Venant d'une ville industrielle du nord de l'Angleterre, Gérard Glynn a originellement conçu ce centre pour partager sa passion pour le territoire et le faire découvrir

aux enfants de ses compatriotes anglais. Par la suite, le centre a évolué en ouvrant ses services aux enfants français et en proposant des gîtes pour les adultes et les familles. Le centre est composé de trois bâtiments dont deux pour l'accueil des classes découvertes britanniques et françaises et un pour les gîtes. Les groupes d'enfants britanniques viennent pour des stages sportifs en pleine nature (VTT, voile, canoë-kayak, parcours d'orientation, escalade, etc.) et les groupes français viennent principalement pour le rugby. Gérard Glynn propose également les bâtiments à la location pour des mariages et des anniversaires.

L'objectif principal de ce centre est d'accueillir et de faire découvrir la Haute-Corrèze aux visiteurs à

travers des activités sportives. De plus, Gérard Glynn se préoccupe de limiter les coûts d'hébergement du centre et d'en faciliter l'accès aux familles en difficulté financière : *"Je veux aider les gens qui n'ont pas les moyens de venir ici. Par exemple, pour un groupe de 40 enfants d'une école, on offre quatre places pour les enfants dont les parents n'auraient pas les moyens"*. Grâce à l'accompagnement financier de Haute-Corrèze Communauté, Gérard Glynn a pu engager des travaux d'isolation dans le but de prolonger la saison. Avec plus de 30 000 hébergements cumulés à ce jour, ce centre touristique et sportif a un bel avenir devant lui.

Glynns at Club Corrèze
Les Gardes, 19250 Meymac
06.83.32.32.47



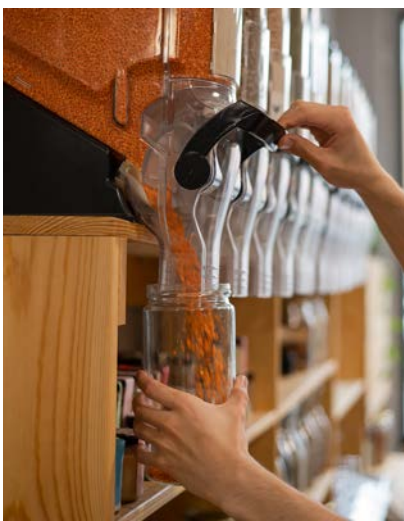
Préserver notre paradis environnemental

La transition écologique ne pourra se faire sans un changement des comportements et de nos modes de vie. La consommation des ménages, notamment, génère des impacts forts sur l'environnement : production de déchets, consommations d'énergie, pollution liée aux déplacements... En Haute-Corrèze, des changements s'amorcent conformément à l'évolution des réglementations et des prises de conscience. Retrouvez dans ce dossier des pistes pour adapter notre façon de vivre.

Gestion des déchets

Le "bon" déchet, c'est celui que l'on ne produit pas

Prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement de l'économie circulaire... La loi entend bien changer nos modes de consommation pour éviter d'épuiser des ressources déjà limitées. Et si certaines actions sont entreprises par les industriels, il revient bien au consommateur final de faire le "bon" choix.



Les objectifs à atteindre sont clairs et quantifiés : baisse de 15 % des déchets ménagers, diminution de 50 % du gaspillage alimentaire, réemploi ou réutilisation de 5 % de nos déchets pouvant être valorisés. Mais concrètement, comment fait-on ?

Étape 1 : mieux consommer

La tentation de céder face aux sirènes du marketing peut parfois s'avérer très forte. Ce nouveau téléphone vous fait de l'oeil ? Vous vous dites que ce mini-mixeur pourrait vous gagner du temps au moment de préparer les repas ? Si vous êtes facilement influencé par le merchandising, **adoptez la méthode BISOU**. Elle permet en 5 questions de déterminer la pertinence d'un achat qui vous fait envie : en ai-je **Besoin** ? Est-ce que

cet achat doit être **Immédiat** ? En ai-je déjà un **Semblable** ? Quelle est l'**Origine** du produit (impacts environnementaux, sociaux) ? Est-il vraiment **Utile** ? Si, à la fin de votre raisonnement, vous estimez que l'achat est réellement nécessaire, essayez de privilégier le "seconde main" en vous orientant vers les ressourceries ou les groupes locaux de troc et vente d'occasion. En ce qui concerne les produits du quotidien, favorisez les **aliments en vrac ou sans suremballages**. On estime à 20 % la part de nos déchets générée par les emballages, souvent complètement inutiles (le carton autour du tube de dentifrice ou des yaourts...).

Étape 2 : jeter mieux et moins

Car si tous les emballages se trient (cf. page 10), il est encore plus vertueux de ne rien avoir à jeter. D'ailleurs, **avant de jeter quoi que ce soit, posez-vous la question : ne pourrait-il pas être réutilisé autrement ?** Votre vieux grille-pain ne vous est peut-être plus utile, mais il peut intéresser quelqu'un, alors déposez-le en ressourcerie pour qu'il trouve une seconde vie ; s'il ne fonctionne plus, direction la déchèterie ! Tous les déchets (ou presque) y ont leur place pour être revalorisés, transformés ou remis en état. **Chaque année, de nouvelles filères de recyclage ou de réemploi sont mises en place**, comme par exemple, des bennes à

mobilier, pour les jouets ou le matériel de bricolage.

Étape 3 : éviter le gaspillage

L'un des autres avantages du vrac, outre le fait qu'il ne génère pas de déchet, c'est qu'il vous permet d'**acheter la juste dose pour votre usage**. Pas la peine d'acheter 2 kilos de légumes en sachet plastique si vous n'avez besoin que de trois carottes pour votre soupe ! Pensez aussi à **accommoder les restes** de repas. La carcasse du poulet permet de cuisiner un délicieux bouillon, la mini-portion de poêlée de légumes se marie très bien avec un appareil à quiche, etc.



Et si vraiment vous n'en voulez plus, direction le compost (en dur ou en tas au fond du jardin). Cela apportera un amendement naturel pour vos plate-bandes ou votre potager. Il sera **obligatoire, dès le 1^{er} janvier 2024, de valoriser ces biodéchets** afin d'alléger le poids de nos poubelles, alors n'hésitez pas à prendre le pli dès maintenant pour **transformer vos déchets en ressources** (cf. page 11).

Tous les emballages se trient !



Nouvelles consignes de tri des emballages

Les réponses à vos questions

Depuis le 1er janvier 2023, tout le territoire de Haute-Corrèze Communauté a adopté l'extension des consignes de tri qui simplifie le geste du citoyen. Une seule question à se poser : c'est un emballage ? Direction le conteneur jaune. Mais malgré cette simplification, des interrogations subsistent. Le Mag vous répond !

Je trie tous mes emballages pour les mettre au point d'apport volontaire, mais c'est toujours plein ! Que fait HCC pour compenser l'augmentation des volumes depuis l'extension des consignes ?

Le prestataire chargé de collecter les points d'apport volontaire a une tournée "classique" dont la fréquence a été augmentée pour prendre en compte la hausse des volumes triés (estimés à +10 % sur janvier 2023). De plus, dans ce nouveau marché, il s'est engagé à venir collecter sous 48 heures après signalement de colonnes pleines et de veiller, lors des tournées, à ce que

les points en débordement soient vidés. Malgré toute notre vigilance, nous ne sommes pas en permanence sur le terrain pour évaluer le remplissage. **Il est primordial que les usagers nous fassent remonter les points critiques, notamment grâce à l'application "Guide du tri" de Citéo qui propose le signalement.** L'information arrive directement au service "gestion des déchets", qui peut ainsi déclencher une intervention.

De plus, **nous analysons les volumes précis collectés dans chaque point d'apport volontaire.** Une première évaluation est faite à la fin du premier trimestre, puis après la période estivale (qui voit le nombre de "trieurs" augmenter avec le passage des vacanciers) et en fin d'année 2023. Ainsi, **nous saurons précisément à quels endroits il faudrait rajouter des colonnes, de quels types, et où positionner de nouveaux points d'apport volontaire** sur nos communes.

Est-il envisagé de déployer de nouvelles solutions de collecte ?

La solution des bacs de collecte n'est pas envisageable car, malheureusement, sur les zones où ils ont été implantés par le passé, trop de gens y déposaient des déchets non autorisés, engendrant ainsi des erreurs de tri et donc une hausse du coût du traitement pour la collectivité. Par ailleurs, cette solution n'est pas adaptée à notre territoire rural très peu dense. Néanmoins, nous envisageons l'acquisition de nouvelles colonnes de tri, de modèles différents, pour qu'elles soient plus pratiques, notamment en proposant certains points avec des trappes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le changement se fera au fur et à mesure.

Pourquoi supprimer les sacs jaunes à Neuvic et Meymac ?

Il y a deux raisons à cela. La première, c'est que le nouveau centre de tri où sont acheminés les déchets n'acceptent plus les sacs jaunes. La seconde, c'est que cette collecte n'est pas viable financièrement parlant et que le service n'est pas équitablement rendu pour tous. Ce type de collecte n'est rentable que dans des milieux urbanisés (au moins 20 000 habitants dans des zones plutôt denses). La volonté globale n'est pas de proposer du "sur-service" pour que l'utilisateur trie, mais **faire évoluer les comportements pour diminuer drastiquement le volume des déchets produits** (cf. page suivante). Il faut tendre vers le Zéro Déchet, collectivement et individuellement, pour maîtriser les dépenses (de transport, de traitement, de valorisation...), déjà impactés par la hausse des coûts de l'énergie et la taxe générale sur les activités polluantes (cf. Le Mag n°10).

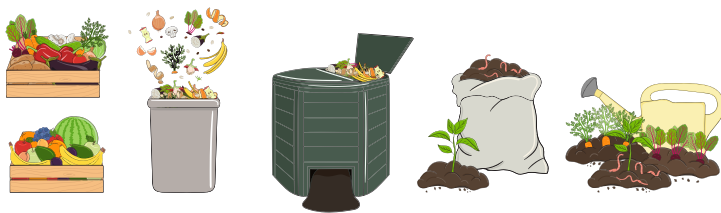
Géolocalisez les points d'apport volontaire avec l'application Guide du tri.



Déchets organiques

L'occasion de passer tous au compost !

Les déchets organiques représentent 40 % à 60 % de nos ordures ménagères. Bonne nouvelle, ils sont faciles à éliminer de votre poubelle. Facile à installer et à entretenir, un composteur permet d'obtenir, en quelques mois, un engrais 100 % naturel et gratuit pour votre jardin. Découvrez comment faire un compost dans les règles de l'art !



1. Réduire en morceaux ou broyer les déchets organiques

Les micro-organismes seront plus efficaces s'ils sont en petits morceaux

2. Mélanger les matières azotées et les matières carbonées

Il est nécessaire d'apporter en parts égales des déchets dits "bruns", secs, durs, riches en carbone (paille, feuilles mortes, etc.) et des déchets "verts", humides, mous, riches en azote (tonte de pelouse, restes de légumes, etc.) pour bien nourrir les décomposeurs de vos déchets.

3. Maintenir une bonne humidité

Arrosez à chaque gros apport. C'est cela, le secret pour éviter les mauvaises odeurs (dues à une décomposition déséquilibrée). Comprimez une poignée de compost dans votre main : si des perles d'eau commencent à apparaître, le taux d'humidité est bon.

4. Aérer et brasser de temps en temps

Utilisez une fourche ou un aérateur de compost pour ramenez les couches inférieures sur le dessus du compost.



A composter sans limite



Végétaux



Plantes



Résidus du jardin



Café, thé



Fruits



Coquilles d'œufs



Produits laitiers



Citrons, oignons



Viandes, poissons, œufs et os

En petites quantités



Noyaux de fruits



Serviettes en papier



Coupures de papier

Interdit au composteur



Déjections animales



Plantes malades



Étiquettes alimentaires



Médicaments



Cigarettes



Gobelets & lingettes biodégradables

Et si vous adoptiez un composteur ?

Vous avez envie de sauter le pas ? Contactez-nous pour bénéficier de nos tarifs préférentiels pour l'acquisition d'un composteur (en plastique à 30 euros ou en bois pour 40 euros). Un nouveau dispositif est mis en place cette année. Participez à la **formation de 2 heures "J'adopte un composteur"** pour apprendre à composter comme un pro et bénéficier d'un tarif encore plus avantageux sur votre composteur. Vous y apprendrez à monter votre composteur, à l'installer au bon endroit, à lui apporter les bons déchets, à l'aérer et à régler les problèmes les plus fréquents.

CONNAÎTRE LES DATES DE FORMATION : 07.63.04.38.59



Rénovation

Comment diminuer sa consommation énergétique ?

Améliorer les performances énergétiques de votre habitation a de nombreux avantages : faire des économies, améliorer votre confort et faire du bien à la planète !

Alors si vous définissiez votre programme de travaux ? Il existe plusieurs postes de travaux pouvant améliorer les performances énergétiques de votre logement. En premier lieu vous devez travailler sur l'enveloppe du logement et optimiser son isolation thermique aux différentes interfaces : grenier, cave, murs, fenêtres, portes.

Il existe des alternatives aux solutions isolantes traditionnelles (minérales et synthétiques) appelées les matériaux biosourcés comme la laine de bois, la ouate de cellulose, la paille etc. Ces matériaux issus de filières souvent locales ont une énergie grise plus faible (énergie nécessaire à leur fabrication) et offrent un confort d'été optimal. Cela peut être pertinent face aux vagues de chaleurs chroniques que va engendrer le dérèglement climatique.

Concernant les systèmes de chauffage, les chaudières fioul étant interdites à la vente, il faut parfois réfléchir à des alternatives et trouver les solutions les plus adaptées à votre logement. Vous pouvez également remplacer un système vieillissant car les appareils récents ont de meilleurs rendements.

Le CPIE de la Corrèze (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) dispose d'outils qui

peuvent être des aides à la décision dans votre projet, comme le calcul des économies réalisées à l'année, si vous changez votre chaudière fioul par une pompe à chaleur par exemple.

Des aides pour tous, en constante évolution

Les aides financières pour réaliser ces travaux sont en constante évolution : les montants sont réévalués, les modalités peuvent changer et les dispositifs existants peuvent être remplacés. Pour y voir plus clair sur les aides disponibles sur le territoire, être orienté vers le bon interlocuteur et avoir des premiers éléments techniques sur les solutions les plus adéquates pour votre logement, vous pouvez contacter un conseiller France Rénov' (voir encadré ci-contre).

Ces aides dépendent en partie de votre revenu fiscal de référence inscrit sur votre dernier avis d'imposition et du nombre de parts dans le foyer fiscal. N'hésitez pas à vous renseigner sur les aides auxquelles vous auriez droit. Certaines personnes se brident dans leurs démarches, pensant qu'elles dépassent les plafonds. En réalité il existe des aides mobilisables quel que soit votre tranche de revenus, pour une résidence principale en tant que propriétaire occupant ou bailleur mais également en tant que locataire. On peut aussi disposer d'aides sur des résidences secondaires, même si elles sont moins conséquentes.



Des conseils personnalisés pour vos travaux

Le service **France Rénov'** porté par le CPIE de la Corrèze (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) est entièrement financé par votre communauté de communes, la région Nouvelle Aquitaine et le programme national SARE. C'est un guichet unique de conseils gratuits, neutres et indépendants sur la rénovation énergétique des logements.

Pour des conseils techniques personnalisés pouvant aller jusqu'à une visite technique de votre logement gratuite, vous pouvez joindre les conseillers les mardis et les jeudis au :

05 55 20 88 96 ou sur **renov.energie@cpicorreze.com**.

Éco-gestes

Ces petits gestes qui peuvent rapporter gros

Nous avons tous entendu parlé des éco-gestes ces derniers mois. Voici un petit rappel et quelques pistes pour réduire facilement sa consommation d'énergie au quotidien.

Les éco-gestes ont beaucoup été mis en avant dans les médias nationaux et même si nous avons passé la période de tension sur le réseau électrique, ce sont de bonnes habitudes à garder.

Le plus célèbre est bien sûr la réduction de 1°C du chauffage qui permet d'économiser 7 % sur votre facture énergétique.

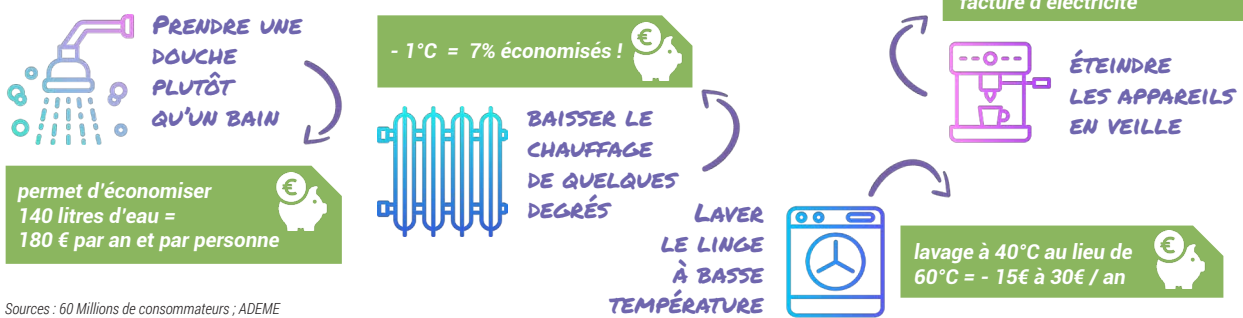
Le chauffe-eau est un poste de dépense significatif qu'on a tendance à négliger. Pensez à contrôler le réglage de la température

de l'eau et couper le ballon d'eau chaude en cas d'absence prolongée dans votre logement. Pensez également à l'isolation des tuyaux qui est peu onéreuse, mais aussi à celle du ballon avec une housse spéciale ou en le recouvrant avec des surplus de matériaux isolants que vous pourriez avoir chez vous.

Profitez du grand nettoyage de printemps pour nettoyer les ampoules, la grille arrière du frigo ou encore la bouche de la VMC. Cela améliorera l'efficacité de vos systèmes !

À votre échelle, vous pouvez mettre en place une stratégie de management énergétique. Concrètement, cela consiste à tenir un carnet de vos consommations énergétiques sur l'année ainsi qu'un historique de vos travaux effectués. Recensez vos appareils de chauffage (année d'installation, référence, rendement de l'appareil, etc.). Cela facilitera le travail des auditeurs ou des artisans qui peuvent intervenir sur vos travaux de rénovation si vous souhaitez en réaliser.

Énergie : petites astuces pour grandes économies !



Sources : 60 Millions de consommateurs ; ADEME

Pour une maison en bonne santé : ventilez !



Ne négligez pas la ventilation de votre logement. Le renouvellement de l'air, en plus de jouer sur le confort, joue également un rôle important dans la santé à la fois des occupants et de la maison. Une maison qui ne respire pas est une maison en mauvaise santé, l'apparition d'humidité doit être un symptôme à ne pas prendre à la légère.

Nos régions sont également concernées par la problématique du radon dans les caves qui peut remonter jusqu'au logement. Il existe des solutions techniques et des outils de diagnostics peu onéreux qui peuvent être mis en place.



Mobilité

Bouger sans ma voiture : quelles alternatives ?

Dans les territoires ruraux comme le nôtre, l'alternative à la voiture individuelle n'est pas évidente. Tout n'est pas rose, mais la communauté de communes a lancé la construction d'un plan de mobilité qui pourrait vous permettre de voir la vie en vert ! En attendant les premières actions, on fait le point sur les options qui s'offrent à vous actuellement pour se déplacer en local, sans voiture.



+ de trains en 2023 !

Deux lignes TER desservent le territoire : la ligne n°26 Limoges-Ussel et la ligne n°27 Ussel-Tulle-Brive. La Région Nouvelle-Aquitaine a récemment annoncé l'augmentation de la fréquence des trains sur la ligne n°27 et l'expérimentation d'arrêts à la demande sur les haltes ferroviaires de Pérols-sur-Vézère et Jassonneix.

Et pourquoi pas le car ?

Entre les lignes de transports régionaux et les lignes routières SNCF, l'option car n'est pas à négliger pour vos trajets locaux, avec sept lignes différentes :

R13 - Montluçon / Aubusson / Felletin / Ussel

R12 - Montluçon / Auzances / Ussel

P46 - Clermont-Ferrand / Le Mont-Dore / Ussel

P50 - Saint-Genès-Champespe / Bort-les-Orgues

C24 - Bort-les-Orgues / Riomès-Montagnes / Neussargues / Saint-Flour

27 - Brive / Ussel

R16 - Ussel / Bort-les-Orgues

3 lignes scolaires ouvertes à tous

Bon à savoir ! Pour les lignes des cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine, les usagers tout public peuvent, sous certaines conditions, emprunter les lignes de transport scolaire pour des déplacements réguliers. La demande doit auparavant être validée par les services concernés et le car ne doit pas être plein.

Sur notre territoire cela concerne les lignes : Bugeat / Ussel, Meymac / Ussel et Neuvic / Ussel.

Plus d'infos sur www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Vers un plan de mobilité



Serge Guillaume, vice-président en charge des énergies renouvelables et de la transition écologique et Fantine Bruneau, chargée de mission mobilité.

"Depuis mars 2021, Haute-Corrèze Communauté s'est dotée de la

compétence "autorité organisatrice de la mobilité". Se donner les capacités d'action pour favoriser les mobilités douces, repenser les modes de déplacements sur notre territoire et proposer des solutions de transport adaptées à tous était essentiel ! C'est au niveau de l'intercommunalité que nous pouvons agir concrètement et trouver des solutions adaptées à notre territoire. Plusieurs étapes sont nécessaires pour construire notre plan de mobilité : la réalisation d'un état des lieux de l'offre existante, la mesure de son adéquation avec la demande des habitants, l'identification des

enjeux principaux et le travail sur des pistes d'action adaptées aux besoins. L'état des lieux est lancé depuis août 2022, avec l'arrivée d'une chargée de mission mobilité. Nous avons déjà rencontré des élus et des chefs d'entreprises du territoire pour récolter leurs besoins et leurs suggestions. La prochaine étape sera la consultation des habitants car nous souhaitons répondre aux attentes du plus grand nombre."

Serge Guillaume

Mobilité : donnez votre avis sur www.hautecorrezecommunaute.fr !

Le transport à la demande



Le transport à la demande est un mode de transport en commun dont les trajets et les points de desserte sont déterminés en fonction des réservations des usagers. En général tous les déplacements privés sont possibles. Plusieurs services existent sur notre territoire.

Pour les personnes à mobilité réduite :

Handimobile par le département de la Corrèze.

Plus d'infos au 05 55 17 91 19

Pour les personnes âgées :

Instance de coordination de l'Autonomie de Bort-les-Orgues

Plus d'infos au 05 55 96 82 26

Instance de coordination de l'Autonomie de Ussel

Plus d'infos au 05 55 72 51 29

Sortir Plus de AGIRC-ARCCO

Plus d'infos au 0971 090 971

Pour tout public :

Horizon Limousin Services

Plus d'infos au 05 55 51 14 13

L'électrique vous branche ?

Sur le territoire, plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées ces dernières années. D'autres bornes sont également à l'étude sur le territoire à savoir :

- sur la commune de La Courtine
- aux abords de la future voie verte à Bort-les Orgues
- au camping de Chantegril sur la commune de Ligniac. Cette borne sera sur le domaine public pour être utilisée par les habitants de la commune de Ligniac.

Retrouvez la carte des bornes de recharge du territoire sur www.haute-correzecommunaute.fr

Si on covoiturerait ?

Vous connaissez quelqu'un qui fait les mêmes trajets que vous ? Le covoiturage peut aussi être une aubaine pour ne pas prendre sa voiture. Cinq aires de covoiturage sont recensées sur le territoire : poteau de Maussac, Meymac, carrefour Saint-Rémy, échangeur 23 et échangeur 24.

Location et prêt de VAE



Le parc naturel régional de Millevaches en Limousin propose aux habitants de son territoire de louer un vélo à assistance électrique (VAE) de un à quatre mois pour 50 € / mois.

Depuis 2023, les entreprises du territoire peuvent également louer un vélo pour faire tester ce concept à leurs employés. Des prêts gratuits sont aussi proposés aux communes du PNR, pour des événements ponctuels ou pour faire découvrir à leurs administrés.

Plus d'infos au 06.72.53.64.56

Rézo pouce : l'autostop organisé !

Ce service permet aux conducteurs et passagers de se rencontrer aux "arrêts sur le pouce" et de voyager ensemble en sécurité puisque chaque membre est enregistré et intègre le réseau Rezo Pouce.



Le territoire compte aujourd'hui 23 arrêts "sur le pouce" en grande partie situés sur les communes de l'ancienne communauté de communes des gorges de Haute-Dordogne, pionnière dans le développement de ce service.

Comment ça marche ?

Étape 1 : inscrivez-vous sur le site www.rezopouce.fr ou contactez votre mairie

Étape 2 : recevez votre Rezo Kit (carte de membre et autocollant pour votre véhicule) et une fiche destination

Étape 3 : c'est parti ! Rendez-vous à un "arrêt sur le pouce". Indiquez votre trajet sur l'application rezo Pouce et/o u remplissez votre fiche destination.

En savoir +
www.rezopouce.fr



Stéphanie Douillard, incubatrice du changement



Au cœur du plateau de Millevaches, Stéphanie Douillard a "remis en vie" le Prieuré de la Côte. Un lieu hybride, inspirant et ressourçant pour les entreprises, les professionnels, les particuliers qui souhaitent faire émerger leurs projets à forte plus-value sociale et sociétale. Rencontre avec une passionnée qui ne manque pas d'idées pour (essayer de) changer le monde.

Vous avez quitté la Vendée pour vous installer à Saint-Merd-les-Oussines l'année dernière. Pourquoi ce choix ?

Mon mari et moi avons auto-construit notre habitation, adossée à un massif forestier en Vendée. Et puis, un jour, quatre hectares de bois ont été rasés pour accueillir ceux qu'on nomme souvent les "néo-ruraux". L'implantation de ces familles aux habitudes citadines a été violente à vivre pour nous qui avons toujours vécu en milieu rural. Là, on avait transposé tous les problèmes de la vie citadine à deux pas de chez nous. Nous avons le choix entre "aller contre" ou "aller vers". Nous avons opté pour le départ pour un ailleurs où nous pourrions construire un autre projet, autrement. Nos impératifs : un territoire avec de l'eau, des valeurs, un bien-vivre ensemble et surtout, pas de tourisme de masse.

Après des recherches infructueuses dans des départements voisins, l'offre immobilière du Prieuré de la côte est remontée sur Google. Deux jours plus tard, nous faisons l'aller-retour avec mon mari et nous tombons sous le charme des lieux. Il faut savoir

que nous avons envisagé, pendant un temps, de nous installer au Québec où vivent nos enfants. Aussi, quand nous sommes arrivés à moto à la lisière du plateau de Millevaches et que nous avons vu ces immenses forêts, la neige... On a eu la sensation d'être arrivés au cœur d'un "petit Canada".

Est-ce que la réalité a rejoint le rêve une fois sur place ?

Nous avons emménagé le 8 avril 2022, sous le brouillard, la pluie... On s'est demandé si on n'avait pas commis une énorme erreur. Mais ce sentiment s'est vite dissipé. C'est un lieu un peu hors du temps ici, l'endroit idéal pour expérimenter, créer une dynamique collective avec le village. Quand nous sommes arrivés, nous avons conviés tous les habitants à un pot d'accueil pour leur présenter notre projet. Plus d'un tiers est venu, chacun avec quelque chose à manger ou à boire, c'était très convivial. On leur a annoncé qu'on allait reconstruire l'arche, écroulée depuis des années. On a bien senti que cette étape serait un test, car d'autres avant nous l'avaient dit... mais n'avaient rien fait ! Ce chantier a été le premier mis en route. Les habitants du village sont heu-



Le prieuré de la côte et son puits si particulier



Le jardin en permaculture, en libre-service pour les résidents

reux et fiers de voir ce lieu emblématique revivre. Si seulement on pouvait récupérer la croix originale qui a été embarqué avec le départ d'un des précédents propriétaires. Ce geste a été perçu comme un pillage du prieuré par les habitants, ils veulent récupérer cet élément de leur patrimoine local...

En tant d'anthropologue, vous avez une connaissance fine de la société. Qu'est-ce qui a motivé cette nouvelle corde à votre arc professionnel ?

Mon cursus est pluriel. J'ai travaillé dans l'Éducation nationale, je suis préhistorienne et je me passionne pour le changement de civilisation. La nôtre a entamé une bascule, il y a une vingtaine d'années, et la mutation s'accélère. On est vraiment dans l'œil du cyclone. C'est maintenant qu'il faut agir pour une métamorphose. Et c'est exactement ces idées, ces valeurs, que nous voulons transmettre ici. Nous ne sommes pas là pour donner des leçons ou montrer l'exemple, mais plus pour accompagner. Par exemple, dans le prieuré, nous voulons restaurer le fournil pour qu'un boulanger qui ne pourrait plus payer les fac-

tures d'électricité avec la hausse des coûts puisse venir faire son pain autrement, à l'ancienne. Nous avons un jardin en permaculture qui pourra être utilisé par les vacanciers du gîte 3 étoiles, éco-géré et ouvert toute l'année, ou du futur gîte d'étape qui ouvrira cet été. Nous sommes dans une démarche globale de slow tourisme, d'éco-responsabilité, tous ces choix sont nés de ma vision d'anthropologue. Il n'y a pas véritablement de frontière entre mes casquettes.

Ce ne sont pas les idées qui manquent !

Non (*rires*). Autre gros chantier qui devrait voir le jour en 2024 : nous restaurons la grange pour accueillir des séminaires, des formations, en proposant sur place une cuisine et douze couchages. L'idée est vraiment de créer une dynamique de co-création sur place, avec les acteurs locaux et les réseaux nationaux dont je fais partie en tant que consultante. Car en fin de compte, on en revient toujours à cela : comment accompagner les organisations humaines dans leurs mutations ? C'est tout l'enjeu de notre démarche en ouvrant ce lieu incubateur de changement.

Les 4 saisons de la Côte

Plusieurs fois par saison, le Prieuré de la Côte accueille des ateliers ouverts à tous. À l'automne dernier, le chantier de restauration de l'arche dans le double style en anse de panier et à plate-bande a été ouvert au public. En hiver, des notes de musique médiévale ont résonné au cœur de la nuit. Le printemps a été l'occasion de se connecter à son leadership par l'intermédiaire d'un bouffon du Cirque du Soleil de Montréal.

À venir : une detox au mois de mai et une surprise festive en musique pour l'été.

Pour suivre les actualités du Prieuré, rendez-vous sur www.anthr2.com



Éducation artistique et culturelle

Allumer des étoiles dans les yeux et le cœur des enfants

Comment sensibiliser nos enfants et nos jeunes aux trésors de leur territoire ? Comment les inviter à explorer, comprendre, prendre soin et se sentir bien sur notre terre de Haute-Corrèze ? Comment leur permettre une découverte sensible du monde qui les entoure, au gré de rencontres avec des artistes et des professionnels, en favorisant en même temps l'exploration de leur propre créativité et le développement de leur sens critique ? Comment aussi les accompagner à devenir des citoyens éclairés, acteurs du monde qui les entoure, sensibles à l'intérêt commun ? Voilà tout l'enjeu du contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) dont vous aurez un aperçu en images dans les pages suivantes.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, plus de 800 élèves issus de 15 établissements différents vont ainsi bénéficier des actions du CTEAC. Présentation de six grands projets de l'année 2023 mobilisant plusieurs établissements et plusieurs structures culturelles.

DRAC Nouvelle-Aquitaine, Académie de Limoges, DRAAF Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Corrèze, Cordée de la Réussite, Haute-Corrèze Communauté ainsi que les établissements scolaires et les structures culturelles impliquées

NEUVIC | OCT 2022 > MAI 2023

Prendre confiance en soi



Une compagnie de marionnettes vient en résidence de création au lycée Barbanceys durant deux semaines.

Les élèves suivent en direct et participent à la création d'un spectacle, l'occasion d'ouvrir un espace de dialogue et de partage de savoir et savoir faire entre artistes et élèves.

USSEL | OCT 2022 > JUIN 2023



Livre & rêverie nocturne

Au cours d'une année, accompagnés par une auteure et une illustratrice, CM1, CM2 et 6e créent ensemble un livre illustré, trace de leurs rêveries dans les paysages nocturnes ussellois.

Voir le reportage consacré à ce projet sur www.hautecorrezecommunaute.fr

NEUVIC | 2022 > 2023

Voyage partagé au cœur des émotions



Guidée par la marionnette Chiffon et ses 4 moutons, les maternelles et les 6e découvrent ensemble leurs émotions, apprennent à les écouter et les exprimer avec différents langages : les mots, le corps, la musique, l'art plastique, la marionnette...



BORT-LES-ORGUES | NOV 2022 > JUIN 2023

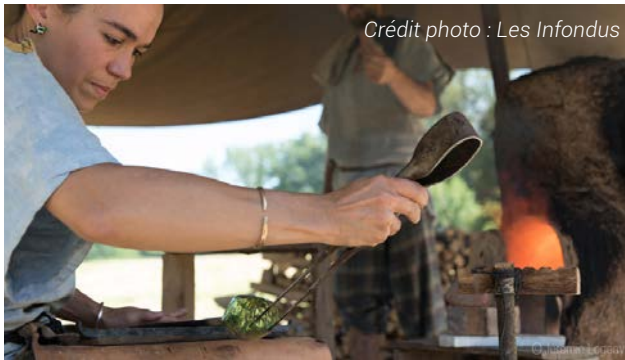
Cultures du monde



Deux artistes, quatre semaines de résidence, pour explorer, avec les collégiens, les élèves et les résidents, d'autres cultures et contrées du monde à travers la danse, le rythme et la musique. À la fin de chaque semaine, ils partagent les fruits de leurs explorations artistiques et culturelles lors d'un spectacle ouvert au grand public.

MEYMAC | AVRIL > JUIN 2023

Autour du verre



Des élèves de tous âges et niveaux, participent à la construction d'un four verrier au cœur du bourg de Meymac et s'initient au design d'objet et aux techniques verrières. Un voyage autour du verre, entre hier et aujourd'hui, entre archéologie et création contemporaine.

NEUVIC | NOV 2022 > JUIN 2023

Shining lights on our futures



À travers la découverte du hip-hop et ses champs artistiques (danse, musique, arts plastiques), les collégiens et lycéens sont invités à trouver leur propre voie/voix pour exprimer les manières dont ils se projettent dans l'avenir. Souhait de déconstruire les barrières et les peurs pour parvenir au partage d'un spectacle final ouvert au public qui aura lieu le jeudi 6 avril à la salle polyvalente à Neuvic.

3 QUESTIONS À...



Dominique Miermont, vice-présidente en charge de la culture et de la médiathèque

Qu'est-ce que Haute-Corrèze Communauté apporte dans ce projet ?

La Haute-Corrèze regorge de propositions en matière de culture et d'éducation. Nous n'avons pas pour ambition de bouleverser ce qui se fait, bien au contraire. Ce dispositif permet d'accompagner les acteurs locaux en mettant des moyens humains, financiers, pour leur donner de la visibilité, les mettre en résonance et en cohérence les uns par rapport aux autres.

Concrètement, que proposez-vous ?

Il y a évidemment les grands projets d'éducation artistique et culturelle (cf. ci-contre et suivante). Nous organisons également des formations (NDLR : la première a eu lieu fin février autour du livre jeunesse) et préparons un catalogue de recensement de l'offre disponible sur le territoire pour donner de la visibilité à nos partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. Enfin, il y a les spectacles vivants organisés en journée pour les écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, établissements médico-sociaux.

Pourquoi s'être lancé dans cette démarche ?

L'idée est de participer à l'épanouissement des enfants, de susciter l'émerveillement, de les amener à se questionner sur le monde qui les entoure grâce à la créativité et à l'art. Nous pensons que ce genre de démarche peut déclencher chez eux une prise de conscience ou d'accompagner la naissance d'un esprit critique, au sens premier du terme. Car, finalement, c'est sans doute de cela qu'il s'agit : allumer des étoiles dans la tête et le cœur de nos enfants, comme une lumière qui pourra les guider, qu'ils pourront faire grandir s'ils le souhaitent, ailleurs ou ici, citoyens éclairés dans ce monde en constant mouvement.



Plein cadre

L'éducation artistique et culturelle



01



02



04



03



05

- 01 **Cultures du monde**
avec Marta Balparda et Toby Drake
- 02 **Livre & rêverie nocturne**
avec Nadège Moyart
- 03 **Utiliser le livre en médiation**
avec l'école du livre jeunesse
- 04 **Shining lights on our futures**
avec Nasreddine
- 05 **Prendre confiance en soi**
avec la compagnie Les Involtes



En collaboration avec



Au cœur du barrage de Bort-les-Orgues



Le saviez-vous ?

Le barrage de Bort permet d'alimenter en électricité annuellement près de 130 000 habitants, l'équivalent d'une ville comme Limoges !

Le second site de visite est l'usine hydroélectrique. À l'intérieur, Tourisme Haute-Corrèze invite les visiteurs à parcourir des lieux complètement fermés au public depuis les attentats de New-York en 2001. De la salle des commandes à celle des machines, en passant par le tunnel, une véritable immersion dans cet immense édifice vous attend.

L'énergie aura été au cœur des débats et des préoccupations cet hiver encore. À l'heure où les regards sont tournés vers l'approvisionnement en électricité, la Haute-Corrèze peut se targuer d'importants sites de production hydroélectrique. À commencer par l'un des plus grands d'entre eux : le barrage de Bort-les-Orgues sur la Haute-Dordogne que Tourisme Haute-Corrèze fera découvrir dès le 8 avril.

120 mètres de haut, 477 millions de mètres cube d'eau... Les chiffres qui caractérisent le barrage de Bort-les-Orgues sont impressionnants. Tout comme l'intérieur de l'édifice aux 650.000 mètres cube de béton.

Dès le 8 avril, Tourisme Haute-Corrèze vous invite à pénétrer dans ce mastodonte grâce à une visite ex-

ceptionnelle. Une visite ou plutôt deux puisque deux sites sont en effet à découvrir. Le premier, l'espace EDF Odyssélec : un scénomusée retraçant la vie du barrage de sa construction en 1951 à aujourd'hui au travers d'un parcours ludique et pédagogique pour comprendre le fonctionnement de l'hydroélectricité.



EDF nous a fait confiance pour prendre en charge les visites du barrage. C'est un formidable défi pour nous.

Sophie Bonnèlie, directrice de Tourisme Haute-Corrèze

EN PRATIQUE

Visites ouvertes du 8 avril au 4 novembre 2023.

Espace EDF Odyssélec

Visite libre : Gratuite

Visite guidée :

- adulte dès 13 ans : 4,50 €

- Gratuit pour les 0 à 12 ans

Visite guidée de l'usine

- adulte dès 13 ans : 7 €

- Gratuit pour les 8 à 12 ans

- Non ouvert aux 0-7 ans

Tarifs groupes sur demande

Plus d'infos sur www.tourisme-hautecorreze.fr ou dans les Bureaux d'Information Touristique de Tourisme Haute-Corrèze.



Vos adresses et numéros utiles

Haute-Corrèze Communauté

23 parc d'activité
du Bois Saint Michel
19200 Ussel
Tél. 05 55 95 35 38

Pôléco

8 avenue Carnot
19200 Ussel
Tél. 05 87 31 00 67

Office de tourisme communautaire

6 place de l'église
19250 Meymac
Tél. 05 19 60 00 30



Vos déchèteries

Ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le jeudi sauf Bort-les-Orgues et Camp César)
Les 7 déchèteries sont accessibles à tous les habitants de Haute-Corrèze Communauté

Bort-les-Orgues

Zone du Ruisseau perdu
Rue des Deux Eaux
19110 Bort-les-Orgues
Tél. 07.63.70.95.37

Eygurande

Les Grandes Sagnes
19340 Eygurande
Tél. 06.44.24.18.23

La Courtine

Le Bois de la Rame
Route de Crocq
23100 La Courtine
Tél. 06.88.31.04.17

Meymac

Rue de la Croix Emanée
19250 Meymac
Tél. 05.55.95.15.19

Neuvic

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tél. 05.55.95.03.52

Ussel - Camp César

Route de Neuvic
19200 Ussel
Tél. 06.83.82.34.47

Ussel - Loches

Rue de Loches
19200 Ussel
Tél. 05.55.72.44.78



Vos espaces culturels

Médiathèque

Site de Meymac
6 place de l'Église
19250 Meymac
Tél. 05 32 09 19 86

Réseau
Compost
Citoyen



UNE OPÉRATION INITIÉE PAR
LE RÉSEAU COMPOST CITOYEN

DES ATELIERS
AUTOUR DU COMPOST
DANS TOUTE LA FRANCE !

ENSEMBLE, REDONNONS
VIE AUX SOLS !

TOUS au COMPOST!

10^{ÈME} ÉDITION



29 mars
31 mars
5 avril
7 avril

à 14h
au Pôle environnement
Z.I. de l'empereur, 19200 Ussel
Sur inscription au 07.63.04.38.59



#TOUSAUCOMPOST2023
WWW.TOUSAUCOMPOST.FR



FONDATION
D'ENTREPRISE
Rustica



Fondation Charles Léopold Meyer
pour le Progrès de l'Homme